



# COMPTE RENDU : COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION #15

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023

## Thème de la séance :

>> Intégration des nouveau.elles membres du comité citoyen

## OBJECTIF(S) DE LA SÉANCE

- Présenter le fonctionnement du comité citoyen aux nouveaux et nouvelles membres
- Faire un état des lieux + point infos
- Temps de parole aux nouveaux et nouvelles membres du CC
- Trouver des thématiques pour les prochains CC
- Continuer le travail sur le conventionnement

## PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ CITOYEN

Cette séance du comité citoyen accueille 14 nouveaux.elles membres. Plusieurs rôles sont tenus par le comité d'animation. Le comité d'animation est composé de salariés et de membres du comité citoyen.

- Maître du temps
- Médiateur.rice
- Animateur.rice.s

Le comité citoyen débute toujours par un temps en plénière (point infos, échanges) puis temps en ateliers (temps de travail en petits groupes).

Rappel des valeurs et règles de fonctionnement définis par le comité citoyen dans une « charte » :

- Les paroles de tout le monde ont la même voix
- Ne pas couper la parole, être dans l'écoute active
- La bienveillance
- Ce qui est dit dans les comités reste dans les comités - confidentialité (témoignages personnels).

Une des premières décisions du comité a été de se décider sur comment on les prenait ? Ces règles de prise de décision ont été établies lors des premiers comités. Il sera évidemment toujours possible de le faire évoluer si besoin.

- Chercher un consensus : tout le monde d'accord. Quelqu'un formule une proposition et elle est acceptée par tout le monde.
- S'il y a une objection et que celle-ci est valide alors on essaie de corriger la proposition initiale, s'il y a une autre objection, on reboucle. Si on n'arrive pas à en formuler une qui convient parfaitement à tout le monde alors on demande si on peut quand même la valider : est-ce que les gens qui ont émis des objections « peuvent vivre avec » ? = c'est le consentement.
- Si la réponse est non alors on passe au vote à la majorité (50% + 1 voix).
- Le vote à la majorité a été utilisé une seule fois lors du choix du nom de la monnaie utilisée dans le cadre de l'expérimentation (la MonA)

Il est attendu des membres du comité citoyen un certain engagement notamment par sa présence aux comités, dans la mesure du possible. À priori aujourd'hui lorsque l'on rentre dans le comité c'est pour un mandat de 2 ans. Il est bien sûr possible de le quitter avant son échéance. Pourquoi 2 ans ? Car c'est le temps qui a été consacré comme nécessaire afin de prendre le temps de comprendre le fonctionnement, être à l'aise et trouver sa place.

Les membres qui le souhaitent peuvent s'investir au-delà, par exemple en participant aux visites de lieux de distribution ou aux producteurs.rice.s ou encore sur des missions de communication. En effet, l'expérimentation de la caisse est souvent sollicitée pour venir participer à des événements tels que des festivals, conférences, etc. Les membres du CC sont ainsi invité.e.s à s'y rendre s'il.elle.s le souhaitent.

Il y a aussi des séances de travail intermédiaires qui sont organisées parfois, plutôt en semaine, afin de développer sur certains thèmes/sujets abordés lors des CC et qui demandent plus de temps et de réflexion. Ces séances n'ont aucun caractère obligatoire.

La majorité des comités citoyens ont eu lieu au secours catholique (rue Campredon). Il peut arriver que les comités se tiennent dans des fermes (avril 2023 : ferme urbaine de la Condamine - juin 2023 : Domaine de Mirabeau).

## ÉLARGISSEMENT DU COMITÉ CITOYEN

47 membres n'était pas un objectif au départ. Les initiatives de mobilisation ont permis de « faire rentrer » plusieurs personnes. Les membres du comité citoyen ont souhaité par la suite agrandir le comité pour arriver à un total de 61 places. Il était important pour les membres de pouvoir faire entrer de nouvelles personnes dans le comité pour des questions de démocratie et ainsi ne pas fonctionner en cercle fermé. En plus de cela, certains membres ont quitté le comité, il fallait donc les remplacer. Il y a donc un enjeu de renouvellement régulier pour que le CC puisse perdurer. Mais ça reste un sujet pour cette année et 2024, notamment car aujourd'hui il n'y a aucune structure juridique pour le CC : "le CC doit-il s'inscrire plus formellement ?"

Il était important de respecter une proportion de personnes concernées ou ayant été concernées par la précarité alimentaire.

À noter que rien n'est fixé. Il est et sera toujours possible de revenir sur des anciens sujets et de le faire évoluer comme il est possible d'en faire émerger de nouveaux.

## POINT INFO EXPÉRIMENTATION

Phase 1 : Elle se termine fin juin 2024. Actuellement, on cherche des financements pour une phase 2 : de juillet 2024 à décembre 2025. Encore en attente de réponses pour des financements et notamment de la part de la banque des territoires.

Objectif d'une caisse à l'équilibre ? Clairement non. Il faut des financements annexes pour pouvoir compenser des déséquilibres. Sinon la proportion entre les plus riches et les plus pauvres devrait être respectée.

Comité local : Composé des 25 structures partenaires de la caisse

Comité institutionnel : Composé des institutions partenaires, les membres du comité peuvent y assister.

Conseil scientifique : Chercheurs et chercheuses du CIRAD avec travail d'observation et analyses (axes social et agro). Les membres du CC peuvent être mis à contribution. Par exemple, ceux qui le souhaitent pourront faire des petits ateliers de recherche par la mise en débat des résultats du comité scientifique.

## GROUPES DE TRAVAIL

Il s'agit d'un moment par groupe. Des binômes d'ancien.ne.s membres du CC font un récit sur le comité citoyen. Après cela, les nouvelles recrues peuvent poser des questions et expliciter quelles sont leurs attentes.

### “Moins de” et “Arrêter de” :

Concernant les **moins de** et **arrêter de** il n'y a pas eu beaucoup de post-it mais malgré ça plusieurs remarques sont ressorties assez fortement et notamment la volonté d'aller moins vite sur certains thèmes et mettre moins de sujets par séances des comités citoyens. Prendre bien le temps de travailler un sujet car ça a pu générer des frustrations.

### “Continuer de” et “Plus de” :

#### Lien monde paysan :

- Concernant les liens avec le monde paysan : désir de plus de discussions/visites et de moments de rencontres avec eux et notamment la volonté que les producteur.ices participent aux comités et/ou aller visiter leur ferme.

#### Communication/Liens/ convivialité: *plusieurs dimensions de la communication* :

- Communication/liens : Il est ressorti beaucoup le désir de mieux communiquer entre nous (comité citoyen) et expérimentateurices pour faire passer toutes les infos et mieux communiquer sur la caisse de manière générale. Par exemple établir plus de contacts téléphoniques et physiques pour n'exclure personne et avoir toutes et tous le même niveau d'infos car cela peut sembler long 1 mois sans contact entre chaque comité, être vigilant.e à ne laisser personne de côté. De plus, volonté de mieux harmoniser les infos entre animateurices et comité citoyen. Volonté et besoin de faire le point sur les canaux de communication.
- Communication aussi avec les expérimentateurices. Cela se traduit par l'envie par exemple d'organiser plus de temps informels pour faire se rencontrer les membres du CC et expérimentateurices par exemple lors des ateliers cuisines mais veillez à en organiser le week-end aussi ou mercredi après-midi pour favoriser la participation de toutes et tous. Cela peut aussi être de se réunir dans d'autres lieux comme des bars ou bien des salles engagées sur Montpellier.
- Liens aussi avec les autres expé nationales: continuer de se rencontrer comme on l'avait fait à la maison de la démocratie et entretenir le lien avec eux.elles. Pourquoi pas se déplacer ou les ré-inviter.
- Et enfin communication plutôt dans un but de plaider en communiquant d'avantages sur ce qui se passe et ce qu'on fait afin de faire adhérer un maximum de personnes au projet.

#### Concernant la convivialité il est ressorti:

- “Continuer de se réunir dans la joie et la bonne humeur, continuer à parler de nos valeurs, à questionner nos pratiques et continuer de manger ensemble le midi des repas préparés notamment par la Cantina”
- continuer d'organiser des temps festifs pour se rencontrer type Assemblée citoyenne et/ou d'autres événements ?

#### Travail de fond:

- Continuer à faire des brises glace (même si je crois qu'à ce sujet les avis sont assez mitigés)
- Travailler avec la même motivation d'avant et plus/ travailler ensemble et construire une force commune, encore plus de groupes de travail intermédiaire par thématique et notamment commencer à parler du modèle éco dans l'objectif de pérennisation de l'expé, aller chercher d'autres financements.
- Re-parler de certains thèmes comme l'écologie et refaire le lien aussi avec la notion de “bien manger” (normes alimentaires).

### **Changement d'échelle/ pérennisation :**

- Continuer de nous développer et toucher encore plus d'habitant.e.s de la métropole dans la caisse, faire plus de pub (ça refait le lien avec le point communication vu précédemment) et aussi élargir les profils des expérimentateurices.

### **Conventionnement :**

- Plus de points de vente

## **“Commencer à” :**

### **Communication-liens:**

- Créer du lien avec le monde hospitalier et plus généralement le domaine de la santé.

### **Convivialité :**

- Organiser un week end de travail qui serait aussi un temps d'interconnaissance et de moments conviviaux

### **Dvlp/ Changement d'échelle:**

- prioriser les nouveaux projets, se mettre d'accord sur ce qu'on met en priorité.

### **Conventionnement :**

- Commencer à faire des arpentages (mesure de la superficie des terres, en particulier des terrains agricoles.)
- ouvrir des lieux de distrib de nourriture saine (qu'est ce que l'on met derrière?)
- réfléchir à un conventionnement par produit
- créer des groupes de travail de personnes du même quartier ou bien de personnes dépourvus d'offre alimentaire sur leur quartier afin d'élargir le paysage alimentaire de la caisse et de certains quartiers.

### **Travail de fond/ montée en connaissances :**

- organiser des rencontres avec des personnes expertes sur les questions qu'on souhaite traiter (notamment le thème de la sécurité sociale pour comprendre son origine et son fonctionnement)
- commencer à travailler sur une autonomisation du comité citoyen
- rédiger une charte en lien avec les expérimentations d'ailleurs afin de poser nos valeurs, le projet etc.

## **IDÉES DE THÈMES POUR DES PROCHAINES SÉANCES DE TRAVAIL**

- Lien avec les institutions de santé
- Le lien avec les acteurs agricoles- Prix de l'alimentation
- Comportements des acteurs autour du vécu dans l'usage de la MonA
- Don et droit à l'alimentation
- Quel développement de l'expérimentation (et changement d'échelle)
- Travail sur ce qu'on communique et comment on le fait
- Travailler sur le modèle économique et la pérennisation de la caisse
- Modèle/histoire de la sécurité sociale
- Cuisine et régimes alimentaires- bien manger-Éducation alimentaire
- Plus de liens entre expérimentateurs et membres du comité citoyen (ateliers cuisines par ex plus simples à organiser à l'échelle de quartier ?)

## TRAVAIL SUR LE CONVENTIONNEMENT

Rappel de la décision prise lors du comité du 14 octobre: on priorise les zones qui ne sont pas couvertes.

Dans des espaces où on n'a pas trouvé de lieux à conventionner, qu'est-ce qu'on peut faire ? Il y a un réel enjeu à conventionner des points de vente ou producteur.rice.s (marchés) dans des quartiers où l'offre alimentaire est faible. Il y a aussi comme ambition future de créer de nouveaux lieux de distribution : à condition qu'il y ait une volonté citoyenne dans le quartier de s'engager dans ce processus, long et demandeur d'énergie.

### Processus de conventionnement :

Retour sur les outils du conventionnement qui ont été développés lors d'un long processus: grilles de conventionnement (producteurs et lieux de distribution); questionnaires permettant de remplir la grille (producteurs et lieux de distribution); étapes du conventionnement (avec processus simplifié pour les producteurs en direct par rapport à lieux de distribution) > documents à retrouver en pièce jointe.

La question du conventionnement a été centrale pour plusieurs réunions du comité + des groupes de travail intermédiaires. Il s'agit de questions qui par usage et expérience évoluent encore aujourd'hui. C'est pendant les réunions du comité citoyen qu'ont été définis les grands thèmes et principes importants à prendre en compte dans le conventionnement. Le comité a pu lors des CC émettre des idées de lieux à conventionner. À partir de cette liste, certains membres ont effectué des visites avec un questionnaire assez conséquent sur :

- Praticité et accessibilité du lieu de distribution du producteur
- Qualité environnementale et santé
- Modèle économique, gouvernance, éthique
- Relation entre structure et comité citoyen

À partir de ce rendez-vous et de l'entretien à l'aide des grilles les membres font la restitution au comité citoyen et après cela peuvent décider ou non de le conventionner en fonction des valeurs du comité et de la moyenne attribuée. Il n'a pas encore été défini de seuil pour valider ou exclure un lieu. Si le lieu est validé, il faut ensuite opérer le nécessaire afin qu'il soit opérationnel (MonA).

## MARCHÉ DES ARCEAUX

11 producteur.rice.s visité.e.s, au cours de 3 visites, par 6 personnes du comité citoyen et 2 expérimentateurs de la caisse (qui font maintenant partie du comité citoyen)

Constat lors du comité citoyen du 17 juin au domaine de Mirabeau: il est trop chronophage de passer les 11 producteur.rice.s au peigne fin > il est donc proposé de faire confiance aux personnes qui ont fait la visite, elles font la proposition de conventionnement, l'information sur les producteurs-ices est mise à disposition de tout le comité citoyen et si personne ne s'y oppose, le lieu est conventionné par défaut lors du comité suivant (cf doc "les étapes du conventionnement")

Questions: Quelle est la stratégie de conventionnement ? qu'est ce qu'on attend ? pour les nouveaux.elles producteur.rice.s qu'est ce que cela leur implique du point de vue de leur chiffre d'affaires ? Est-ce qu'on ne risque pas de "diluer" si on conventionne plus de producteurs?

Il a été observé que sur le marché de Celleneuve depuis que certain.e.s producteur.rice.s ont été conventionnés la fréquentation a augmentée de manière assez significative et notamment pour le boulanger du marché. Il faut cependant nuancer cela en précisant qu'il s'agit d'une expérimentation regroupant "que" 300 personnes.

**Conventionnement ? > OUI, absence d'opposition (cf processus de décision producteur-ices)**

## LA REMISE

Après la première visite, des doutes avaient été émis notamment sur les marges qu'appliquait la structure (manque d'information), sur les conditions de travail des salariés, et sur le modèle économique.

Une nouvelle visite a donc été effectuée; pas évident car la Remise n'a pas demandé à rejoindre le dispositif; comment créer une relation de confiance qui permet de demander les informations sans paraître inquisitif (question de posture). Visite permet de clarifier le statut des salariés (tous en CDI à temps plein sauf un à temps partiel car souhaité par lui); marge pratiquée à 1,55, avec réduction pour certains produits; la Remise était inquiète quant à la gestion de la MonA (car peu d'utilisation de technologie) puis s'est finalement montrée intéressée.

Discussions au sein du groupe de visite : d'accord sur le fait qu'il faut les conventionner.

Discussion en plénière: est-ce que la Remise ne ferait pas concurrence aux producteurs du marché des Arceaux?

Question des marges pratiquées par les commerces: un chiffre seul ne donne pas tous les éléments, la situation des commerces de proximité n'est pas la même que les supermarchés.

Élément de réponse avec l'expérience d'implantation de marchés dans les zones avec commerces: en général, on crée plutôt plus de fréquentation. A noter en plus que le marché des arceaux est ouvert 2 demi-journées par semaine, donc pas pratique pour tout le monde. Remise a des horaires beaucoup plus larges. Il est important de penser à tous les éléments de la grille: la praticité est importante pour ne pas perdre les citoyens, et en même temps on veut maintenir l'importance des critères de qualité.

### **Conventionnement ? OUI; par consensus**

A quel point le projet mené fait grandir le nombre d'expérimentateur.rice.s ? Ce sera un sujet de travail pour la suite. Doit-on concentrer nos efforts de soutien à des producteur.rice.s OU répondre à la demande de tous les expérimentateurs qui souhaitent des points de vente proches de chez eux.

Comment l'engagement d'un distributeur l'amène à modifier son offre ? C'est un champ de travail qui s'ouvre potentiellement, pour accompagner les lieux de distribution dans des pratiques plus vertueuses (par exemple sur les appro, la relation aux producteurs, éventuellement des marges différenciées, etc.) > mais ne doit pas être un prérequis car il faut construire la relation de confiance pour pouvoir travailler sur ces sujets.

## L'ÉCOPAIN D'ABORD (BOULANGERIE)

Boulangerie bio et artisanale. On a proposé d'aller les voir pour réfléchir à leur conventionnement, car ils vendent à l'Esperluette et la Cagette depuis un certain temps. Une boulangerie ouverte en physique toute la semaine rue de Bourrély (quartier Figuerolles-Gambetta)

Accessibilité : Est-ce qu'on peut s'y rendre facilement ? tram Saint denis. Concernant les personnes en situation de handicap, la boutique est assez petite.

Pas mal de diversité => pain et viennoiseries. Une personne très engagée (reconversion), avec du bio et du local. Quelqu'un d'ouvert à la discussion, impliqué dans une démarche « sociale » : il a des pains de la journée qu'il laisse en dépôt à prix cassés à l'Esperluette. Par contre, il se rend compte que dans l'état actuel il ne peut pas faire aussi bien qu'il voudrait mais il tend au maximum vers une agriculture durable. Il est demandeur pour améliorer ses pratiques. Sur la question de sa structure, seul gérant aujourd'hui, avec des salarié.e.s. Il souhaiterait monter sa boulangerie en SCOP mais il n'a pas eu le temps de le faire. Il vend principalement du pain mais s'est diversifié avec des viennoiseries et des sandwiches.

### **Conventionnement? OUI, par consensus**

## **Comment traiter les transformateurs sur les marchés ?**

On ne sait pas traiter les transformateurs (ex boulangers, poissonniers ou autre) > on utilise la grille producteurs qui fonctionne seulement partiellement. Il faudrait retravailler le questionnaire pour que ce soit plus fluide à utiliser. => Proposition de prendre un temps là-dessus lors de la réunion conventionnement ou CC.

## **Point d'info sur les réunions de quartier avec les expérimentateur-ices MonA**

On a commencé à faire des réunions dans certains quartiers avec l'objectif de faire vivre la Caisse sur des territoires, et connaître mieux les problématiques des quartiers et potentiellement développer des projets (par exemple un point de vente de panier par un producteur conventionné MonA, ou autre en fonction des envies et des énergies)

Conditions à réunir pour lancer une réunion: un ou des membres du comité citoyen motivé-es; une présence d'expérimentateurs-ices; un quartier avec peu d'offre alimentaire conventionnée.

Réunions:

- Quartier Cévennes: 6 personnes à la réunion, décision de faire un repas en décembre pour réunir plus de monde (une trentaine d'expérimentateur-ices sur le quartier); et discussion avec le président du comité de quartier, intéressé pour présenter le projet de la caisse et voir si possibles actions ensemble.
- Quartier Mosson: 7 personnes à la réunion, discussion sur manque de fruits et légumes de qualité dans le quartier; discussion à avoir avec deux associations qui viennent d'ouvrir un local sur le grand Mail (Tin Hinan et Esprit Libre) > pour voir si on développe quelque chose autour des légumes (question du prix très importante, à voir quels sont les prix acceptables pour des habitants hors MonA) Et envie d'aller rendre visite aux deux poissonneries qui sont aux Halles des 4 Saisons dans la perspective de les conventionner.
- Proposition de faire une réunion sur la cité Paul Valéry, potentiellement sur hôpitaux facultés.

Autres infos:

- On est allés voir avec Malika et Laure la crèmerie coopérative de Clapiers (conventionnée MonA) qui est intéressée à accompagner des collectifs pour monter des épicerie auto-gérées dans des quartiers.
- A titre de l'animation de la caisse on a suivi le projet d'épicerie solidaire dans le quartier Hauts de Massane, dans le cadre d'un dispositif Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée (création d'emplois avec activités utiles sur le quartier). Objectif de ce suivi, vérifier que le projet d'épicerie est bien aligné avec les valeurs de la caisse alimentaire commune (mixité, solidarité, qualité des produits, relation avec les producteurs, etc) > on va avoir une réunion avec les personnes volontaires du quartier et par la suite sera intéressant de faire plus de lien avec le comité citoyen ou des membres du comité citoyen qui habitent sur le quartier.